

Adresse de la Commission Exécutive de l'UD FO

Abandon de toutes les mesures d'austérité.

Depuis le mois d'août le gouvernement multiplie les plans d'austérité au nom de la réduction de déficits publics :

- Taxe sur les complémentaires santé (de 3,5 à 7%)
- CSG pour les retraités alignée sur les actifs mais aussi base de la CSG de 98 à 97%
- Accélération de la réforme Fillon sur les retraites : départ à 62 ans en 2017 au lieu de 2018 (ce qui signifie que les salariés nés en 52 devront travailler 9 mois de plus au lieu de 8)
- TVA 5,5 à 7 % (+ 2 centimes pour le café, +4 ct. pour un sandwich à 3 €, + 26 ct. sur un livre à 19 €..., + 2 ct. sur un titre de transport, + 42 ct sur un accès internet, etc...) et gel du barème de l'impôt (certains salariés non imposables vont le devenir, d'autres assujettis à la 1^{ère} tranche passeront à la 2^{ème})
- Prestations sociales (augmentation des prestations familiales reportées du 1/01 au 1/04/12, désindexation des alloc familiales et aides au logement 1% forfaitaire au lieu de 1,75% prévu)
- Détérioration et remise en cause accentuées des services publics et des services de santé par les suppressions de postes et fermetures de services (RGPP, Régression Généralisée de la Puissance Publique)

Autant de mesures que la CE de FO condamne. Elle en demande l'abandon.

A peine l'encre du 3ème plan de rigueur est-elle sèche que, sur ordre de la commission européenne, Fillon annonce qu'un jour de carence en cas de maladie est instauré dans la Fonction publique et un 4ème pour le privé limitant ainsi l'accès aux soins.

C'est dire que d'autres mesures d'austérité sont prévisibles.

Pour le gouvernement les salariés sont des fraudeurs. Force Ouvrière tient à préciser que les salariés ne s'auto prescrivent pas leur arrêt maladie.

Ces allégations mensongères, ces clichés selon lesquels les fonctionnaires prendraient plus d'arrêts-maladie que les salariés du privé relèvent plus de l'idéologie qui tend à démanteler le statut de la Fonction publique que du bon sens en matière d'économie budgétaire, ces arrêts étant conditionnés par la dégradation des conditions de travail orchestrées par le gouvernement et le patronat.

Dans le même temps, le gouvernement se félicite de la désignation par l'Union européenne de Monti en Italie, de Papademos en Grèce, qui viennent tous de « Goldman Sachs », « banksters » qui fraudent à grande échelle conduisant à la situation que l'on connaît.

Les emplois sont touchés : aux suppressions de postes dans la fonction publique s'ajoutent les suppressions d'emplois dans le secteur privé (licenciements déguisés) chez PSA, chez les équipementiers automobiles, les banques (BNP, 1200 postes).

Pour la CE l'austérité, d'où qu'elle vienne (« de droite, de gauche ou syndicale») est inacceptable. En ne s'émancipant pas des marchés financiers, en s'inscrivant dans la dictature de la dette, les gouvernements fragilisent la démocratie et l'Union Européenne s'affiche de plus en plus comme une contrainte restrictive, le dumping et la régression l'emportant sur la solidarité et le progrès.

Les salariés et les retraités refusent l'austérité.

Suite à la réorganisation des transports de voyageurs en Ille et Vilaine organisée par le Conseil Général, les salariés ont perdu entre 200 et 400 euros par mois en raison de la non rémunération des coupures dû à l'insuffisance horaire. La grève appelée par Force Ouvrière a été suivie et a contraint le Conseil Général à rencontrer les directions des sociétés en délégation de service public.

A Iffendic, les 60 salariés de Paru Vendu ont bloqué l'entreprise à l'annonce de la liquidation.

Les retraités condamnent la dégradation continue de leur pouvoir d'achat et la difficulté grandissante de leur accès aux soins en raison de leur coût financier.

Dans l'Éducation Nationale, les fédérations syndicales (CGT, FO, FSU, CFTD, UNSA, FAEN) réunies le

17/11/2011 dans le cadre d'une intersyndicale du second degré ont condamné unanimement les projets de textes sur l'évaluation des personnels enseignants que le ministère veut imposer dès la rentrée 2012.

Elles sont déterminées à organiser une riposte forte et rapide pour exiger le retrait du projet qui se traduirait par un blocage des carrières, c'est-à-dire des salaires. Elles appellent à la grève le 15 décembre des personnels enseignants des 1^{er} et second degré, d'éducation et d'orientation.

La FNEC a proposé la grève à toutes les fédérations de l'enseignement et les a invitées à une réunion pour en discuter.

C'est la voie à suivre : en toute circonstance : des revendications claires et une action déterminée. La grève est à l'ordre du jour.

La CE de l'Union Départementale constate que l'intersyndicale nationale réunie le 18 novembre ne demande ni le retrait ni l'abandon des mesures de rigueur. Elle constate que l'action proposée, une quinzaine d'information avec un temps fort le 13 décembre ne sauraient constituer les bases d'une action efficace.

En annonçant déjà des journées actions en janvier l'intersyndicale reproduit ce qui a permis au gouvernement de faire passer la réforme des retraites.

La CE de l'UD approuve la résolution de la CE confédérale :

Pour toutes ces raisons, la CE considère qu'une réponse déterminée est nécessaire. Cette réponse ne peut en aucun cas consister en une succession de manifestations ou journées d'action dont on a fait le constat de l'inefficacité l'an dernier.

Pour la CE, condamner les plans d'austérité annoncés et contrer toutes nouvelles annonces nécessite de préparer, par l'action commune, un appel à 24 heures de grève interprofessionnelle.

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO d'Ille et Vilaine propose aux unions départementales d'appeler ensemble à la mobilisation par la grève pour le retrait de toutes les mesures Fillon.

Elle appelle tous ses syndicats à se réunir et à se prononcer pour l'abandon des mesures Fillon et appuyer la démarche de l'Union Départementale pour la grève interprofessionnelle.

Rennes, le 23 novembre 2011
adoptée à l'unanimité